



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole
(Formatrice SST)
Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

N°INRS : H33680/2024/SST0/05

DUREE :

2 Jours (soit 14h)
Consécutives ou
non consécutives
(1 semaine d'intersession
au maximum)

LIEU :

En entreprise

PUBLIC :

**Personnel
d'entreprise**

EFFECTIF :

5 à 10 personnes

PRE-REQUIS :

Aucun

Délai d'accès :

21 jours

Organisation :

En présentiel

COÛT :

1100€ / groupe

➤ PREAMBULE : Article 4224-15 du code du travail

« Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence (...) »

➤ OBJECTIFS DE LA SESSION

Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...),

Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise, Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise,

Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

➤ CONTENUS PEDAGOGIQUES

Cadre réglementaire et juridique

Les processus menant à l'accident

La prévention et les acteurs de prévention

Secourir : agir en cas de saignement, d'étouffement, de malaise, de perte de connaissance...

➤ DEROULEMENT DE LA SESSION

Cette session fera l'objet d'une alternance de temps théoriques et de cas pratiques où chaque stagiaire sera amené à intervenir sur des cas concrets permettant une évaluation continue et formative de l'acquisition de compétences.

➤ MODALITES D'EVALUATION

Au cours de la formation, le candidat fera l'objet d'une évaluation formative et réalisera une mise en situation certificative pour évaluer et valider les compétences acquises.

➤ MOYENS D'ENCADREMENT & METHODES PEDAGOGIQUES

Formateur SST habilité INRS utilisant une pédagogie active où le formé sera au centre des apprentissages avec des temps « pratiques-théoriques ».

➤ DOCUMENTS REMIS :

A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera remise aux candidats ainsi qu'un livret « aide-mémoire ». Un certificat SST sera délivré au participant ayant fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur. Le certificat sera valable 24 mois et nécessitera de suivre un MAC.